

# RAPPORT D'ORIENTATION DE L'ANNÉE 2018

## AGO 2019

### 1. L'AVAL DE LA FILIERE NUCLEAIRE

La période 2019/2020 sera sans nul doute marquée par les sujets relatifs à l'aval de la filière nucléaire. Il s'agit en fait d'un ensemble de sujets très divers, qui englobe la gestion des déchets radioactifs selon leur type, le démantèlement des installations, les seuils de libération, les déchets dits de « Très Faible Activité » (TFA), les projets de recyclage, etc...

Nous avons débuté l'année 2019 en consacrant un large dossier à CIGEO, la CRIIRAD se devant d'apporter son analyse sur certains aspects de ce projet crucial. Nous poursuivrons l'analyse du dossier pour ce qui concerne les risques associés à l'exploitation et la résistance aux incendies.

Le débat public sur la Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) va se dérouler sur plusieurs mois. La CRIIRAD est toujours « tiraillée » quant à sa participation à ce type d'instance. Certains pensent que « les absents ont toujours tort » et qu'elle doit participer. Mais d'un autre côté elle a été échaudée de nombreuses fois par la récupération de sa participation par leurs organisateurs et surtout par le constat que les recommandations issues des débats ne sont pas prises en compte, ou seulement sur des points de détails. Notre association a donc décidé de ne pas s'associer au débat proprement dit, mais produira ses propres analyses qu'elle diffusera à chaque étape du débat.

Ce sujet devrait donc occuper fortement notre équipe sur la période à venir.

### 2. LES PROJETS QUI SE POURSUIVENT

Bien entendu, nous poursuivrons nos travaux sur les sujets de fond ou sur les

projets décidés lors des AG précédentes.

#### 2.1 Réseau de surveillance de la radioactivité

La sonde de spectrométrie gamma installée à Genève en fin d'année 2018 donne satisfaction. Cet équipement ne permet pas de bénéficier de certains avantages d'une balise mais remplit parfaitement la fonction primordiale d'alerte en cas de contamination. Par ailleurs elle ne comporte aucun dispositif mécanique susceptible de s'user, peut s'installer pratiquement n'importe où et s'administrer presque totalement à distance. Cet ensemble d'avantages permet de soumettre aux collectivités des projets moins coûteux à la fois en termes d'investissement et de coût d'exploitation annuel.

L'installation de cet équipement est également proposée au Grand Lyon, en remplacement du projet de balise discuté déjà depuis plusieurs années. A l'initiative des citoyens et d'associations de la région parisienne, le même type de projet est actuellement soumis à Paris et dans sa région. Les discussions se poursuivent par ailleurs pour relancer l'exploitation d'un équipement sur la région de Grenoble.

#### 2.2 Réseau de préleveurs

Les préleveurs récemment formés ont effectué en début d'année 2019 les prélèvements permettant d'établir le point zéro de leur site de mesure. Il est prévu de réunir le réseau durant le second semestre afin de permettre aux participants d'échanger et de poursuivre leur formation en effectuant des exercices pratiques autour d'un site nucléaire.

#### 2.3 L'accident nucléaire et sa gestion

Le film consacré à l'accident nucléaire sera diffusé en 2019. Il s'est enrichi au

contact des Mères de Fukushima et à la suite de la visite récente de Naoto Kan à la CRIIRAD. Il sera diffusé dans un premier temps sous forme d'épisodes sur notre chaîne Youtube, puis sera mis à disposition pour organiser des débats sur ce sujet.

## 2.4 Impact des installations nucléaires

Même si l'activité du réseau de balises nous conduit à être vigilants en permanence, ce sujet n'a pu être traité que partiellement en 2018. L'actualité du Tricastin a cependant fait l'objet de notre attention et nous avons communiqué au début 2019.

Le document pédagogique consacré aux rejets chroniques des centrales est reprogrammé pour la période 2019/2020.

La faible prise en compte des rejets chroniques ou accidentels de tritium sur l'ensemble des installations nucléaires est un sujet majeur. Notre intervention au tribunal de Valence en mars 2019, lors d'une plainte déposée contre la centrale du Tricastin, a permis de dénoncer cet état de fait. L'équipe consacrera du temps à ce sujet mal connu du grand public.

## 2.5 Sûreté nucléaire

Dans la prolongation des dossiers sur la cuve et les soudures de l'EPR de Flamanville, nous poursuivrons nos analyses sous l'angle de la tenue aux séismes.

## 2.6 Mines d'uranium

Notre association participera à la réunion annuelle du Collectif Mines d'Uranium, prévue fin août. Elle permettra de définir les orientations pour la nouvelle période et par conséquent le support que notre association pourra lui apporter.

Le laboratoire rédigera également une synthèse sur les enjeux et la

situation des stériles et résidus miniers, à destination des associations.

## 2.7 Les matériaux de construction

Les travaux entrepris lors de la dernière AG seront poursuivis, en particulier la rédaction du document de synthèse sur les problématiques liées à la radioactivité des matériaux de construction. La CRIIRAD s'attachera à vérifier la manière dont les producteurs tiennent compte des évolutions réglementaires.

## 2.8 Impact des engrais

L'article consacré aux engrais dans le TU n°81 annonçait le lancement d'une enquête auprès des fournisseurs d'engrais et invitait nos adhérents à réaliser des mesures sur les engrais distribués dans le commerce. Les données récoltées seront compilées et feront l'objet d'une communication.

## 2.9 Le Radon

Suite au constat d'un problème de rentabilité économique de l'activité de dépistage de radon dans les ERP et suite à des modifications de la réglementation, une réflexion a permis de dégager des pistes de diversification des activités lucratives dans le domaine du radon. Les évolutions réglementaires permettent à la CRIIRAD d'envisager de proposer d'autres formes de prestations dans le domaine de l'Evaluation des Risques et de l'Expertise. L'année 2019 sera consacrée à la mise en place d'offres adaptées et à la prospection de nouveaux clients.

L'activité à destination du grand public (dépistages radon chez les particuliers) se poursuivra.

Les contacts avec les organismes de formation se multiplieront dans le but de diffuser les formations consacrées au radon.

## **2.10 Radioactivité et Eaux de consommation**

Une actualisation du dossier sera réalisée en 2019.

## **2.11 Le nucléaire militaire**

Il semble que l'exécutif Polynésien manifeste actuellement moins d'intérêt sur le sujet des retombées des essais nucléaires et de leur impact sanitaire sur la population. Peu à peu l'âge et la maladie emportent les citoyens polynésiens engagés dans le combat de la reconnaissance des droits de la population. C'est pourquoi il paraît plus que jamais important de publier l'ensemble des résultats des travaux de la CRIIRAD sur ce sujet. Cette action n'ayant pas pu être menée à bien en 2018, elle est reprogrammée en 2019.

## **2.12 Utilisation de radioéléments dans le domaine public**

A la suite de l'article du TU n°77, nous poursuivrons la collecte de témoignages et de mesures auprès de particuliers soumis à un dépistage ou à des soins ayant recours à des produits radioactifs, en vue d'une publication ultérieure.

## **2.13 Développement des capacités du laboratoire**

A la suite de la mise en place de la nouvelle chaîne de spectrométrie gamma au laboratoire, notre équipe poursuivra la mise au point de nouveaux outils de calculs et de modélisation.

Un audit externe réalisé en 2018 sur le dispositif qualité de la CRIIRAD a permis d'évaluer le reste à faire pour se trouver en capacité de voir certifier certaines de nos activités sous la norme ISO/CEI 17025. Les efforts seront ainsi poursuivis afin de viser un objectif de certification en 2020.

Le laboratoire participera aux exercices d'inter-comparaison qui lui permettent de conserver ses agréments. Cette année, nous prévoyons de procéder à l'évacuation de déchets vers l'ANDRA. Les travaux visant à la réduction du radon dans le laboratoire sont prévus pour la période d'avril/mai 2019.

Enfin le transfert des savoir-faire et des connaissances de Christian Courbon, anticipé dès 2017, se poursuivra jusqu'à son départ en retraite dans le courant de l'année 2019.

## **2.14 Radiamètres**

La Sté Icohup nous a prêté un appareil Rium (spectromètre portable) de manière à ce que nous puissions le tester. Ce travail sera réalisé en 2019. En cas de succès et de confirmation de réel intérêt de ce matériel, il pourrait être revendu par la CRIIRAD en complément des autres appareils.

## **3. DEVELOPPEMENT DE L'AXE FORMATION**

En 2018, plusieurs formations « spécifiques » ont été développées et animées par les salariés à la demande de divers organismes. La formation constituant un axe important de développement pour notre association, cette action sera amplifiée en 2019

Notre offre de formation sera structurée et des modules de formation seront mis en place à destination des élus et des professionnels dans les domaines du radon, des matériaux de construction, des objets radioactifs du domaine professionnel (paratonnerres, parasurtenseurs), de la radioprotection sur les lieux de travail et de la gestion des déchets radioactifs.

La CRIIRAD cherchera à faire référencer certaines formations (radon, matériaux de construction) par des organismes de formation professionnelle.

#### 4. DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

Le manque de ressources et de certaines compétences a limité fortement la capacité de notre association à communiquer. En réponse à cette situation, il a été décidé de procéder à un recrutement dans ce domaine. La personne retenue aura pour mission de préparer des communications sur les dossiers existants mais non encore publiés, d'organiser des événements pour faire mieux connaître la CRIIRAD et d'identifier la manière d'intéresser les différents publics à ses activités.

Les travaux sur la mise en place d'un nouveau site Web seront poursuivis et devraient se conclure en 2019.

#### 5. RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Le récépissé de création du FONDS CRIIRAD date du 29/12/2018. Le début de l'année 2019 voit donc la mise en place des démarches permettant au fonds de fonctionner (ouverture d'un compte, diffusion d'un document sur les legs et dons). Nous chercherons à faire connaître le fonds auprès des chambres de notaires.

L'aide d'une consultante ayant permis en 2018 de structurer notre démarche de mécénat, les premiers contacts seront lancés en 2019 avec des entreprises de la Drôme de manière à développer l'ancrage géographique dans un premier temps. Ces démarches seront ensuite élargies à d'autres entreprises en France. Les discussions entamées avec les collectivités du Grand Lyon, de la région parisienne et de la métropole de Gre-

noble afin de les associer au réseau de balises seront poursuivies. Les collectivités associées aux balises d'Avignon (air et eau) sont convenues d'apporter leur aide pour inviter de nouvelles collectivités à participer à son financement.

Comme indiqué dans les points précédents de nouvelles prestations dans le domaine du radon et des matériaux de construction seront proposées.

Nous poursuivrons nos efforts pour mettre en valeur nos compétences en matière de formation auprès des professionnels et des collectivités.

En 2019, plusieurs projets à l'étranger devraient se concrétiser (Italie, suite des projets Brésil, etc.).

Enfin, nous réfléchissons à la mise en place d'une part de financement citoyen du réseau de balises, en complément de la contribution des collectivités partenaires et celle que nous souhaitons soumettre à de possibles entreprises mécènes.



Le plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR )

un gros dossier pour la CRIIRAD  
en 2019 !